



**Stiftung gegen
Rassismus und
Antisemitismus**

Fondation contre le racisme et l'antisémitisme
Fondazione contro il razzismo e l'antisemitismo
Foundation against racism and antisemitism

Un portrait

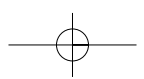
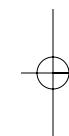
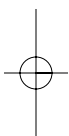
Sensibilisation de l'opinion publique

Engagement politique

Education et formation

Analyse juridique

**Lutte contre le racisme, la xénophobie et
l'antisémitisme, engagement en faveur des droits
de l'homme et du maintien de la démocratie**



La Fondation en bref

Les objectifs de la Fondation contre le racisme et l'antisémitisme (GRA) sont la prévention et la lutte contre la discrimination, la violence, le racisme et l'antisémitisme.

Buts de la Fondation

La Fondation contre le racisme et l'antisémitisme (GRA) s'engage en faveur des droits de l'homme et du maintien de la démocratie selon la conception propre à la Suisse.

La Fondation s'engage pour la tolérance et contre toute forme de discrimination.

Orientation de la Fondation

La Fondation lutte contre la discrimination en général et contre l'antisémitisme en particulier.

La Fondation soutient les personnes et les institutions qui s'engagent en faveur de la tolérance et du respect des minorités, selon une tradition ancrée dans l'histoire de notre pays.

La Fondation contre le racisme et l'antisémitisme (GRA) est une fondation au sens de l'article 80 et suivants du Code civil, enregistrée à Zurich.

Domaines d'activités

Le champ d'activité de la Fondation est varié. Elle effectue un travail de sensibilisation de l'opinion publique, tout en s'engageant dans les domaines de l'éducation et de formation, de la politique et de l'analyse juridique.

Sensibilisation de l'opinion publique

Le but de la Fondation est d'une part de sensibiliser l'opinion publique aux droits de l'homme et à la tolérance, d'autre part de s'engager activement contre la discrimination sous toutes ses formes.

Remise de prix

● Prix Fischhof

Madame Nanny Fischhof-Barth (1901-1997) a fait don au GRA d'une somme importante en mémoire de son défunt époux Erich Fischhof, juif allemand réfugié en Suisse, mais aussi en souvenir de sa sœur, tuée par les nazis. Cette dernière s'était vue refuser par les autorités le retour à Zurich dans son pays d'origine, du fait qu'elle avait perdu sa citoyenneté suisse en vertu de son mariage avec un étranger.

Dans le cadre d'une manifestation festive, le prix Fischhof, d'un montant de CHF 50'000, est remis tous les deux ans à une personnalité ou à une institution suisse qui s'est distinguée pour son engagement contre le racisme en général et l'antisémitisme en particulier.

Bénéficiaires du prix Fischhof (jusqu'en 2007)

Les activistes des droits de l'homme, Dr. h.c. Anni Lanz et Prof. Dr. Georg Kreis, président de la Commission fédérale contre le racisme et l'antisémitisme (10/2007); Joseph S. Blatter président de la FIFA et Paul Rechsteiner conseiller national (2005); Kaspar Villiger conseiller fédéral (2003); Josef Estermann président du Conseil des Etats et Dr. Rolf Bloch (2001); Flavio Cotti conseiller fédéral (1999); Cécile Bühlmann et Dr. Lili Nabholz-Haidegger, conseillères nationales (1997); Rosemarie Dormann conseillère nationale et l'auteur Peter Hirsch-Surava (1995); Verena Grendelmeier conseillère nationale et l'auteur Jürg Frischknecht (1994); l'auteur Dr. h.c. Alfred A. Häsler et le réalisateur Rolf Lyssy (1992).

● Prix Média du GRA

Le Prix média d'une valeur de CHF 10'000, est attribué de façon irrégulière à des acteurs des médias qui s'engagent avec courage en faveur des valeurs défendues par la Fondation.

Bénéficiaires du Prix média (jusqu'en 2007)

Hans Stutz (2005), Dr. Regula Heusser-Markun et Hans-Peter Meng (1994), Dr. Klara Obermüller (1992).

Campagnes média

Prises de positions dans la presse, à la radio et à la télévision

Articles et interviews en relation avec la situation actuelle et le travail de la Fondation, ainsi que diffusion de communiqués de presse sur des thèmes relatifs à la discrimination.

Communiqués de presse sur des incidents à caractère raciste, sélection et revue de presse thématique, envoi aux institutions concernées et aux groupes parlementaires qui s'engagent contre le racisme et la xénophobie.

● Campagnes et manifestations contre le racisme et l'antisémitisme



1 «Ensemble contre la violence», en Suisse avec le spot TV primé, décliné ensuite au cinéma, dans une campagne d'affichages et d'annonces (2001-2003). 2 «Spot it! Stop it!» concours contre la discrimination s'adressant à la jeunesse suisse dans le cadre de la campagne européenne «Tous différents – tous égaux» (2007-2008). 3 «Ensemble contre la discrimination dans la vie quotidienne» (2005/06) 4 Contre le racisme et l'antisémitisme, campagne intensive d'affichage, d'annonces et de spots (2003) 5 Nuit du film contre le racisme

Education et formation

La promotion des valeurs de base comme le respect d'autrui et la tolérance chez les jeunes est la pierre angulaire du travail de sensibilisation et d'éducation de la Fondation.

Nous oeuvrons dans ce but par:

- des conférences dans des écoles, des institutions publiques et privées, des forums politiques ou des associations d'utilité publique;
- des tables rondes pour promouvoir la démocratie et la tolérance et lutter contre le racisme et l'antisémitisme;
- des colloques sur des thèmes relatifs à la violence, à la discrimination, au racisme et à l'antisémitisme;
- des voyages d'étude pour des écoliers et/ou des enseignants à Auschwitz et à Cracovie (ces visites guidées sont financées et organisées en collaboration avec d'autres institutions et écoles).

● Poste de professeur invité à l'Université de Zurich en hommage à Sigi-Feigel

La Fondation contre le racisme et l'antisémitisme (GRA) soutient avec la Société pour les minorités en Suisse (GMS) la création d'un poste de professeur invité à l'Université de Zurich en mémoire de Sigi-Feigel.

Elle collabore avec des organisations et des institutions actives dans l'éducation de la jeunesse.

- Fondation pour l'éducation à la tolérance (SET) fondée en 1996 par la fondation GRA, voir www.set-toleranz.ch
- NCBI Schweiz: organisation pour l'éducation et la sensibilisation des écoliers et écolières, voir www.ncbi.ch
- Fondation Kirche und Judentum (SKJ) voir www.zuercher-lehrhaus.ch
- Archives d'histoire contemporaine à l'EPFZ, voir www.afz.ethz.ch

Engagement politique

La sensibilisation à la thématique du racisme par la transmission d'informations et d'analyses diffusées aux politiciens et aux médias est une des activités centrales de la Fondation.

La Fondation contre le racisme et l'antisémitisme s'engage par des moyens démocratiques, politiques et médiatiques contre toutes les formes de racisme et d'antisémitisme en Suisse. La Fondation a pour vocation de recenser les incidents à caractère raciste, de les rendre publics et de prévenir l'extension ce phénomène par des moyens éducatifs et de sensibilisation.

La Fondation entretient également des contacts réguliers et un échange d'information avec les autorités fédérales et cantonales.

● Soutien à la norme pénale contre la discrimination raciale

L'une des préoccupations centrales de la fondation est le maintien et l'application conséquente de la norme pénale.

● Groupe parlementaire contre le racisme et la xénophobie

La Fondation GRA a encouragé la création d'un groupe parlementaire contre le racisme et la xénophobie. Ce groupe rassemble un nombre important de conseillers nationaux, de conseillers aux Etats y compris des conseillers fédéraux.

● Partenariat avec la Société pour les minorités en Suisse (GMS)

La Société pour les minorités en Suisse s'engage pour toutes les minorités, aussi bien celles historiquement liées à l'histoire de la Confédération que pour les minorités plus récemment établies pour des périodes plus ou moins longues sur le territoire helvétique en raison de persécutions ou d'autres événements politiques.

La Société pour les minorités en Suisse s'engage également pour le respect des droits de l'homme. (**voir www.gms-minderheiten.ch**)

Analyse juridique

La Fondation contre le racisme et l'antisémitisme s'engage pour le maintien et l'application conséquente de la norme pénale sur la discrimination raciale.

Publications et guides juridiques

La Fondation publie des ouvrages, propose des conférences d'experts, fait un travail d'analyse et de commentaire juridique sur des cas particulièrement exemplaires, suit l'évolution de la jurisprudence et en informe les juristes aussi bien que le grand public. La Fondation n'offre cependant pas de conseils aux particuliers. Ces derniers sont dirigés vers d'autres organismes ou avocats compétents.

● Publication de la chronologie «Racisme en Suisse»

Cet ouvrage publié en version bilingue (allemand-français) comporte d'une part un recensement annuel des incidents à caractère raciste en Suisse, d'autre part une analyse des mouvances idéologiques et des individus directement ou indirectement liés à ces événements.



La chronologie des incidents à caractère raciste est envoyée chaque année à plus de 17'000 personnalités et institutions représentatives des milieux politiques, économiques, religieux et des médias. Elle est également diffusée auprès des autorités exécutives et législatives de la Confédération et des cantons, ainsi qu'aux directions d'établissements scolaires dans toute la Suisse. La chronologie est mise à jour de façon permanente sur le site du www.gra.ch.

● Publication de l'étude juridique « Discrimination raciale – Un commentaire au sujet de l'art. 261bis CP et de l'art. 171c CPM.»

par le prof. Marcel A. Niggli, de l'Université de Fribourg

La deuxième édition mise à jour (2007) accorde une importance particulière à l'application de la norme pénale 261bis ainsi qu'à la pratique des tribunaux. Elle a été publiée en allemand aux Editions Schulthess.

● Soutien au manuel juridique de Humanrights.ch/MERS s'adressant aux personnes touchées par la discrimination

Ce manuel fournit des conseils juridiques aux personnes touchées par la discrimination dans le domaine du travail, du droit du bail, des loisirs ou du procédé de naturalisation.

Financement

La Fondation est tributaire de dons réguliers et des dons occasionnels liés à des projets spécifiques.

Soutien et sponsoring

Beaucoup de projets sont rendus possibles grâce à l'appui de personnes, d'entreprises et d'organisations, qui soutiennent l'activité de la Fondation par des dons, des prestations de service ou des produits.

A cet égard, nous adressons ici un chaleureux merci à toutes les personnes qui ne figurent pas nommément ci-après.

La Fondation est financée par:

- Les contributions annuelles des membres du conseil de fondation et du comité de soutien
- Les donations régulières de fondations et de particuliers
- Le soutien d'organismes étatiques
- Des dons d'entreprises privées
- Des legs et des dons, dont certains sont liés à des projets particuliers

Conseil de fondation

Les membres du conseil de fondation s'engagent pour le respect de la transparence, le dialogue, l'équité ainsi que pour une attitude politique et confessionnelle neutre.

Organisation

Tous les membres du conseil de fondation travaillent à titre bénévole.

Des collaborateurs professionnels gèrent le bureau de la Fondation.

La Fondation contre le racisme et l'antisémitisme (GRA) engage ses moyens pour des projets spécifiques ou réguliers dans ses divers domaines d'activité.

La Fondation se compose d'un conseil de fondation de sept personnes. Le conseil se répartit les tâches et est soutenu dans son travail par le bureau de la Fondation.

Le comité de soutien appuie le conseil de Fondation par un travail de recherche de fonds et de contacts.

Il est informé régulièrement par le conseil du développement des activités, des projets et de la situation financière de la Fondation.

Positionnement et contrôle

La Fondation est politiquement et confessionnellement neutre.

Toute personne au bénéfice des droits civiques qui s'identifie aux objectifs de la Fondation et qui paie sa cotisation annuelle, peut faire partie du comité de soutien.

La Fondation est soumise à l'autorité fédérale de surveillance des fondations établie à Berne.

Le fondateur



Dr. jur. Dr. h.c. Sigi Feigel (1921-2004), fondateur,
président de la fondation GRA de sa création jusqu'à son décès.

Le président actuel



Dr. rer. pol. Ronnie Bernheim,
président depuis 2004

Bureau de la Fondation

Lic. phil. Jonathan Kreutner,
Secrétaire général
j.kreutner@gra.ch

Susanne Alb
s.alb@gra.ch



**Stiftung gegen
Rassismus und
Antisemitismus**

Fondation contre le racisme et l'antisémitisme
Fondazione contro il razzismo e l'antisemitismo
Foundation against racism and antisemitism

Contact

Fondation contre le racisme
et l'antisémitisme (GRA)
Case postale
CH-8027 Zurich

Tél: +41(0)43 344 49 66
Fax: +41(0)43 344 49 69
infogra@gra.ch
www.gra.ch

Compte bancaire

UBS AG, 8098 Zurich
BLZ/Clearing Nr. 0230

Compte no:
230-465623.01U
Pour la Fondation contre le racisme et l'antisémitisme GRA
8002 Zurich

Les dons sont déductibles fiscalement dans plusieurs cantons.

Ed.07